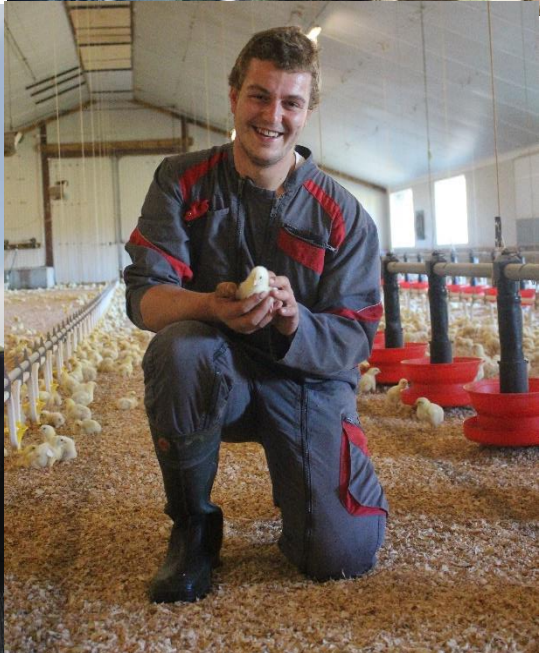


CHARTRE DÉPARTEMENTALE À L'INSTALLATION

2021-2022



Les partenaires de la Charte à l'Installation

Les Jeunes Agriculteurs de la Loire

Les partenaires institutionnels :

- Chambre d'Agriculture de la Loire
- Conseil Départemental de la Loire
- Safer de la Loire

Les partenaires au quotidien :

- Afoc Rhône Loire
- Cerfrance Loire
- FD Cuma Loire
- GDS de la Loire
- Paysans de la Loire

Les partenaires bancaires :

- Banques Populaire Auvergne Rhône Alpes
- CIC
- Crédit Agricole Loire Haute-Loire
- Crédit Mutuel

Les partenaires santé/ assurance :

- Groupama
- MSA
- Mutualia

Les partenaires Ressources Humaines :

- Agri Emploi 42
- Service de remplacement de la Loire

Les partenaires commerciaux :

- Biolait
- Elvéa
- Sicarev Coop

Les partenaires fournisseurs :

- Agri Sud Est Centre
- Euréa Coop

Les Jeunes Agriculteurs de la Loire

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

L'installation est un moment décisif dans une vie et dans une carrière. Notre réseau, composé de futurs et de jeunes installés est un acteur incontournable pour accompagner chacun des futurs agriculteurs dans cette grande transition.

En effet, le renouvellement des générations agricoles fait partie intégrante de notre ADN. Chaque année nous accompagnons 80 à 90 porteurs de projet en agriculture, dans des productions diverses et variées. Notre but : installés des jeunes formés, dans les meilleures conditions possibles, sur des structures viables, vivables et transmissibles.

Selon nous, aucune installation ne peut se faire individuellement : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Nicolas LENOIR,
Président de Jeunes Agriculteurs Loire

- La défense des intérêts propres aux jeunes agriculteurs dans toutes les commissions départementales, sur diverses thématiques (installation aidée, formation, foncier, urbanisme, sanitaire, réglementation environnementale, ...)
- Un accompagnement tout au long du dispositif installation (stage anticiper son installation, stage 21 heures, CDOA,...)
- Un accompagnement une fois l'installation réalisée pour débloquer certaines situations
- Des formations gratuites en fonction des besoins des futurs installés
- Une lettre d'information hebdomadaire pour informer les futurs et jeunes installés des actualités agricoles

- Jeunes Agriculture de la Loire
- 43 Avenue Albert Raimond 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ
- 06 43 08 83 91 & 06 79 93 31 21
- ja42@jeunesagriculteurs-aura.fr

Les partenaires institutionnels

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

La Chambre d'Agriculture de la Loire fait une priorité politique du renouvellement des générations en agriculture, depuis de nombreuses années.

La mobilisation de la profession permet d'orienter les financements des partenaires publics vers l'accompagnement de l'installation ; moins de 10% du cout total d'accompagnement d'un projet d'installation reste à charge du jeune installé ; les Chambres en sont les premiers financeurs, avec l'Etat et le Conseil Régional.

Chaque année, la Chambre accompagne plusieurs centaines de porteurs de projet en agriculture : le Point Accueil Installation assure plus de 400 rendez-vous d'orientation et plus de 120 plans de formations personnalisés sont réalisés. Sur les 5 dernières années, ce sont 375 installations aidées qui ont été finalisées, dans la Loire, directement par les services de la Chambre, dans des domaines divers, avec une pluralité de modèles de production et de commercialisation.

Les services de la Chambre travaillent avec vous, pour sécuriser l'ensemble des implications de votre projet d'entreprise, de votre projet de vie personnel et familial.

Ces démarches sont essentielles pour la réussite de votre ambition : vous méritez une étude sérieuse, indépendante, qui vous aidera à mesurer le risque et construire une solution viable et vivable.

Raymond VIAL,
Président de la Chambre
d'Agriculture de la Loire

- Un conseiller référent qui connaît le jeune installé et répond à ses questions et sollicitations.
- Appui à la réalisation de la première déclaration PAC (offert dans le cadre du suivi post installation), afin de sécuriser tous les transferts et de vérifier tous les seuils et ratios réglementaires.
- Frais d'inscription à la formation de mise en place de l'outil MesP@rcelles offerts : à l'issue de la formation, l'outil de gestion et d'enregistrement des pratiques culturales est paramétré pour l'exploitation du jeune installé.
- Un an d'abonnement offert au module de base BOVICLIC / OVICLIC / CAPRICLIC.
- Journée d'échanges de pratiques avec d'autres jeunes installés dans la même production, au bout de 3 ans d'installation.
- Des formations à des tarifs très attractifs pour compléter ses compétences et s'adapter aux évolutions techniques, économiques, commerciales nécessaires à la montée en puissance de votre entreprise.

La référence du développement agricole et rural

Agissant dans l'intérêt de la profession, la Chambre accompagne les évolutions techniques, économiques, règlementaires et humaines dans un souci de développement durable. Elle œuvre au quotidien dans 3 domaines principaux : le développement des productions, le développement des entreprises agricoles, le développement des territoires.

Dans la Loire, l'Identification Pérenne Généralisée est assurée par la Chambre d'Agriculture.

La Chambre d'Agriculture accompagne ainsi chaque année plus de 2000 agriculteurs dans leurs projets.

3 Implantations proches de vous : Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs



Siège Social
43, avenue Albert Raimond
B.P. 40050
42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX
Fax : 04 77 92 12 78
Email : cda42@loire.chambagri.fr
Site Web : www.loire.chambre-agriculture.fr

Antenne FEURS
3, Rue du Colisée
42110 FEURS
Fax : 04 77 26 63 60

Antenne PERREUX
714 C, Rue du Commerce
42120 PERREUX
Fax : 04 77 71 91 67



N° de téléphone unique : 04 77 92 12 12

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

Le mot de la vice-Présidente :

Le département a comme atout d'avoir une agriculture diversifiée et beaucoup de consommateurs à sa porte. Nous continuons à accompagner les agriculteurs vers les circuits courts et des produits de qualité.

En contraintes, l'accompagnement au changement climatique et le foncier restent aussi une priorité pour notre politique .

La santé animale gage de sécurité sanitaire, n'est pas oubliée avec la présence d'un laboratoire départemental de proximité.

Le poids de l'économie agricole pour le département de la Loire en terme d'emploi est très important, la fonction nourricière de plus en plus reconnue .

Nous avons de nombreuses entreprises agroalimentaires dynamiques.

C'est pour cela que par toutes nos actions nous soutenons l'agriculture départementale pour renforcer l'attractivité de notre département .

Chantal BROSSE,
Vice-Présidente en charge de
l'Agriculture

- Département de la Loire
- PADD – DFA
- Service Agriculture
- Aude VILLAREALE : 04 77 43 71 03
- Fabienne MASSON : 04 77 43 71 11

FILIÈRES

Professionnalisation de l'activité de vente directe : cette aide vise à professionnaliser les pratiques de vente directe et à la pérennité de l'installation agricole. L'aide porte sur l'achat de matériel professionnel neuf (banque froid, vitrine réfrigérée mobile, panneau de présentation de l'exploitation ou des produits, bâche personnalisée...) mais aussi sur des investissements immatériels (logo, logiciel de commandes, module internet de commandes et/ou de paiement en ligne...).

Économies d'énergie dans les exploitations agricoles : cette subvention permet d'investir dans des équipements économes en énergie. Quatre dispositifs sont éligibles : pré-refroidisseur de lait, récupérateur de chaleur, chauffe-eau solaire, pailleuse suspendue.

Amélioration de la qualité et réduction de la pénibilité dans les ateliers de transformation fermière : cette aide a pour objectif d'améliorer la qualité des produits et les conditions de travail dans les ateliers de transformation fermière engagés dans une démarche qualité (AOC, agriculture biologique, etc.). L'aide porte sur l'achat de matériel neuf.

Intégration paysagère des bâtiments agricoles : les travaux éligibles portent sur les bâtiments agricoles et locaux de commercialisation construits depuis plus de 15 ans et leurs abords. Ils peuvent porter également sur du petit patrimoine bâti présent sur le site d'exploitation.

EAU

Économies d'eau potable : cette aide vise à financer des dispositifs permettant de réduire les consommations d'eau potable dans les usages agricoles hors irrigation, pour l'abreuvement du bétail par exemple.

Retenues collinaires : ces aides permettent de soutenir la création de retenues collectives et individuelles pour l'irrigation, en appui de financements européens et régionaux pour les projets les plus importants.

FONCIER

Améliorations foncières : Cette aide permet de financer des travaux sur les parcelles agricoles pour améliorer leur potentiel ou les conditions d'exploitations : reconquête de terrains à l'abandon, adapter les accès, faciliter la mécanisation.

Echanges d'immeubles ruraux : Les frais de géomètre et de notaire relatifs aux projets d'échanges de parcelles en propriété sont subventionnés, dans l'objectif de restructurer et d'améliorer le parcellaire agricole.

SANTÉ ANIMALE

Lutte contre les maladies du bétail aide aux frais d'analyses et aux primes d'abattage : Gestion sanitaire dans les élevages bovins, ovins et caprins : prise en charge d'une partie des frais d'analyses, frais d'abattage, dépistage et recherche préventive.

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

Le renouvellement des générations est un enjeu vital pour nos territoires ruraux, de plaine ou de montagne. C'est aussi une des priorités du projet stratégique de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes.

Celle-ci souhaite faciliter l'accès au foncier des futurs installés, sur l'ensemble de son territoire d'action. La diversité de ses terroirs, de ses paysages a pour conséquence la multiplicité des projets d'installation. C'est ce qui en fait sa force ; c'est ce que nous voulons accompagner dans un souci de cohésion avec l'environnement local. Il s'agit en effet, d'un projet de vie, amené à évoluer. »

Bertrand LAPALUS,
Président du Comité technique
départemental de la Loire

Être candidat auprès de la Safer, c'est Simple et Rapide en seulement quelques clics



Pour découvrir nos biens à la vente en Auvergne-Rhône-Alpes

Rendez-vous sur www.safer-aura.fr

La Safer accompagne le jeune qui s'installe pour :

- trouver une exploitation correspondant à son projet
- analyser et expertiser la propriété dans le respect des prix du marché
- négocier les conditions de la transmission à ses côtés
- obtenir un appui administratif, fiscal, juridique et financier grâce à ses partenaires

Grâce à différents outils qu'elle peut mobiliser, la Safer peut accompagner la transmission de biens par achat et par location.

Un conseiller accompagne le jeune jusqu'à la signature de l'acte d'achat ou du document permettant la location de biens.

La Safer accompagne les vendeurs et les acquéreurs de biens agricoles, forestiers, naturels, résidentiels dans leurs projets, qu'ils soient privés ou publics. Elle estime la valeur des biens, apporte son conseil technique et juridique et assure la sécurité de la transaction.

Elle permet le maintien ou la création d'activités telles que l'agriculture et les commerces de proximité, la restauration, les activités équestres, ... elle contribue au développement durable en préservant l'environnement et les paysages et en accompagnant les collectivités dans leurs projets d'aménagement...

Le choix des candidats à l'achat de foncier est fait par un comité composé de personnes d'horizons et de convictions différents, en fonction de leurs projets et de ce qu'ils apportent au territoire. Ce choix est ensuite validé par le conseil d'administration de la Safer et l'Etat.

- Safer Auvergne-Rhône-Alpes
Service départemental de la Loire
- 5 rue de la télématique – 42 000 Saint-Etienne
- 04 77 91 14 20 – direction42@safer-aura.fr

Retrouver toutes nos offres et candidater en ligne sur www.safer-aura.fr

Les partenaires au quotidien

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

Le parcours d'installation est un long fleuve avec des rapides, des cascades, des remous et des plages de documents administratifs... Au bout de ce voyage, vous voilà chef d'exploitation. Mais, là un autre voyage commence...

La démarche Afocg est née du constat simple que la gestion économique et financière d'une exploitation fait partie intégrante de votre métier d'agriculteur.

S'investir dans la réalisation de sa comptabilité par la formation, est une aide précieuse pour comprendre, anticiper et gérer son entreprise.

Mais l'Afocg est avant tout un espace pour :

- développer ses compétences dans la gestion de son exploitation,
- avoir des espaces d'échanges bienveillants entre agriculteurs,
- réfléchir à l'orientation de sa ferme.

C'est un terreau fertile pour faire germer de nouveaux projets individuels ou collectifs.

L'Afocg fait partie du réseau Interafocg et travaille en partenariat avec de nombreux organismes para-agricoles pour vous assurer un suivi professionnel au quotidien.

Au bout de ce voyage vous voilà chef d'exploitation avec un nouvel itinéraire à construire et une nouvelle Aventure...

Cédric Decultieux, Président de l'AFOCG Rhône Loire

- 21 Grande Rue 69850 SAINT MARTIN EN HAUT
- www.interafocg.org/afocg69
- Mariane MASSON - Animatrice Formatrice
04.78.48.57.55
- afocg69@interafocg.org

Avec l'AFOCG :

- Je tiens une **comptabilité de gestion** de manière autonome avec toutes les garanties pour satisfaire les exigences administratives et fiscales
- Je participe à un GROUPE qui se réunit **8 demi-journées par an** pour la comptabilité et la gestion
- Je bénéficie de **2 entretiens individuels** en complément
- Je suis ACTEUR de mon parcours de formation avec des **STAGES A LA CARTE** (thématiques comptable, fiscale, sociale, humaine, commerciale...)
- Je suis **suivi par un animateur-formateur** à l'écoute, compétent et disponible
- Je peux m'appuyer sur un **espace en ligne et une lettre d'informations mensuelle**

A savoir : Jeunes installés avec l'aide DJA, le parcours de formation proposée par l'Afocg vous dispense de faire certifier vos comptes par un comptable agréé pour répondre à votre engagement de tenue d'une comptabilité de gestion.

Tarif : Application d'un **tarif unique** de 590 €/an comprenant l'ensemble des formations collectives et les entretiens individuels

Utilisation du logiciel de comptabilité agricole Istea (acquisition de la licence 320 € HT puis maintenance annuelle de 86 € HT)

L'AFOCG Rhône-Loire, en bref

L'Afocg Rhône-Loire (Association de FORMation Collective à Gestion créé en 1989) est un organisme de formation géré par des agriculteurs, sous forme associative. Actuellement, 300 fermes adhèrent sur les départements Rhône et Loire.

Jeunes installés ou non, en individuel ou en société, au Micro BA ou au réel, chaque femme et homme est suivi avec pour objectif l'autonomie dans la comptabilité, la compréhension de leurs chiffres et la prise de décision. Pour cela, l'Afocg s'adresse à tous les agriculteurs en privilégiant la formation collective continue.

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot de la Présidente

« Les jeunes agriculteurs installés sont l'avenir de nos exploitations, de la profession agricole, de l'AGRICULTURE au sens large. N'oublions jamais que les agriculteurs assurent l'alimentation d'aujourd'hui, et le renouvellement des générations est fondamental pour produire celle de demain. Notre priorité, mais aussi notre devoir, sont de donner toutes les cartes aux jeunes qui s'installent.

Nos valeurs associatives et notre expérience nous permettent de leur apporter un conseil personnalisé, d'un point de vue économique, mais aussi fiscal, juridique, etc... »

Marie-Françoise VERNAY,
Présidente de l'Association de
Gestion Comptable de la Loire

- **Nous contacter**
- **Tél : 04 77 92 86 72**
- **Mail : contact@42.cerfrance.fr**

- **Des interlocuteurs Cerfrance Loire spécialisés et mobilisés, afin de suivre et apporter des conseils personnalisés sur les projets des futurs installés**
- **Des intervenants Cerfrance Loire, reconnus pour leurs savoir-faire, interviennent lors des parcours à l'installation de la Chambre d'Agriculture**
- **Des références économiques permettent d'établir des prévisionnels, et comparer les performances de son exploitation.**
- **Toutes les prestations « Conseil » bénéficient d'une remise de 30 % durant les 3 premières années, dans la limite de 700€ au total (hors comptabilité et social/paies).**

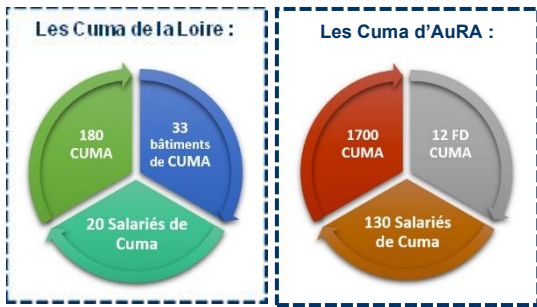
Cerfrance Loire accompagne environ 3000 chefs d'entreprise sur son territoire, dont plus de 2000 agriculteurs. Grâce à ses compétences spécialisées et à son excellente connaissance des métiers, c'est un véritable partenaire au moment de l'installation, mais aussi au quotidien dans la gestion de l'exploitation. Le réseau CERFRANCE, c'est 60 ans d'histoire aux côtés du monde agricole. Nos 6 agences réparties sur tout le département de la Loire garantissent une forte proximité, géographique et culturelle, avec les acteurs économiques locaux. Chaque année, les chefs d'entreprise se tournent vers Cerfrance Loire pour des besoins de gestion multiples : de la comptabilité au conseil, du management aux tâches administratives, de la gestion des salariés aux démarches juridiques, en passant par le domaine commercial et les références comparatives. Traditionnel ou atypique, petit ou gros, collectif ou individuel, chaque projet trouve sa réponse.



• Nos agences Cerfrance Loire

Proches de chez vous !

- **Agence de Roanne 14 rue Moulin Paillasson 42300 ROANNE**
- **Agence de Perreux 714 A rue du Commerce 42120 PERREUX**
- **Agence de Feurs 33 rue des Vauches 42110 FEURS**
- **Agence de Saint Priest en Jarez 5 Rue Jean Zay 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ**
- **Agence de Saint Etienne 3 rue Claude Odde 42041 SAINT-ETIENNE**
- **Agence de Saint Michel sur Rhône Z.A. Les Bretteaux 42410 SAINT-MICHEL-SUR RHÔNE**



Les mesures en faveur des jeunes installés

- La formation « SDAC » (pour les nouveaux adhérents et responsables de Cuma)
- La formation « Choisir, Utiliser et Conduire son tracteur de manière économe »
- Les diagnostic charges de mécanisation (individuel ou sous format collectif)
- La période probatoire, les nouveaux statuts ont cette option qui permet aux nouveaux adhérents de « tester » la Cuma la première année
- Aides à l'investissement en collectif, via la mesure 4.14 CUMA

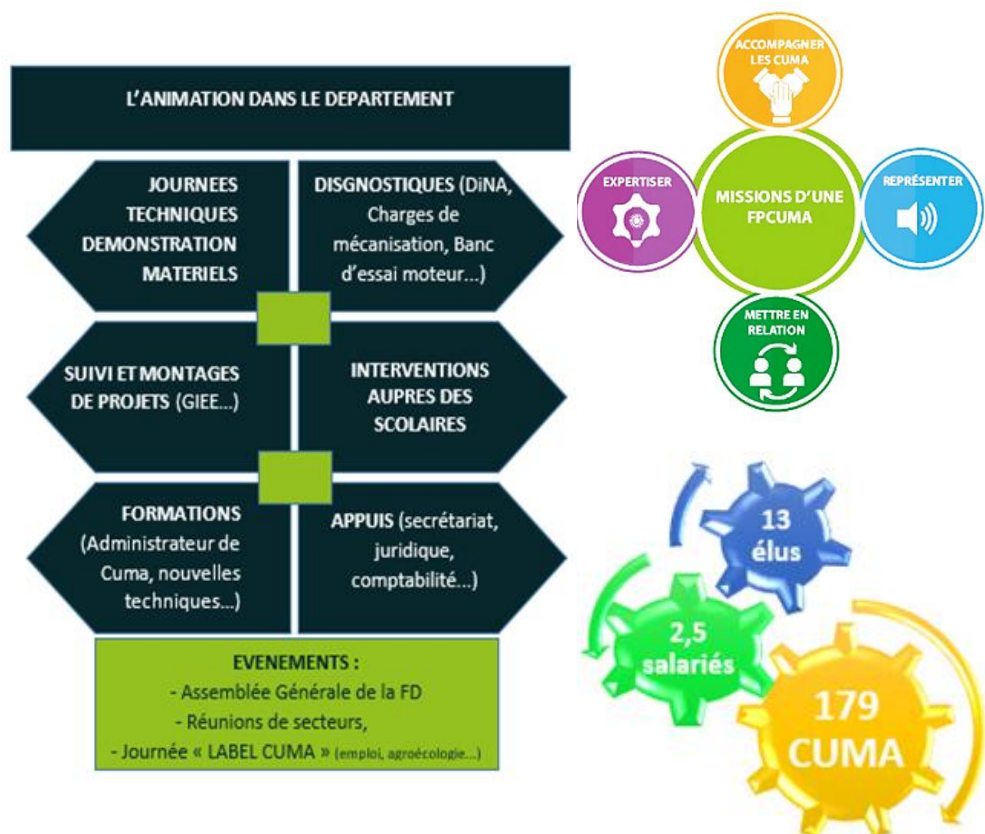
Le mot du Président

Lorsqu'un jeune agriculteur s'installe, la CUMA lui offre un cadre sécurisant sur de nombreux points : **financier**, en lui permettant de ne pas s'endetter sur du matériel acheté seul. Sur le plan **technique**, en lui apportant des outils performants régulièrement renouvelés et sur le plan **humain** en lui permettant d'intégrer rapidement un groupe avec qui il peut échanger.

Ce qui favorise l'attractivité pour les jeunes, c'est la qualité de la CUMA, le coût de fonctionnement du matériel, le fait que le matériel soit adapté, l'entraide au sein du groupe et la présence d'un projet commun.

Notre réseau CUMA est un formidable outil qui se veut fort écouté et considéré. Il est souvent indispensable à la santé de nos exploitations. C'est pourquoi, j'invite les jeunes agriculteurs à s'impliquer dans le réseau et à saisir les opportunités offertes par les CUMA.

Christophe BONHOMME, Co-président de la Fédération Départementale des Cuma de la Loire



- **FD Cuma Loire**
- **43 Avenue Albert Raimond 42270 Saint Priest En Jarez**
- **04 77 92 12 22**

Le mot du Président

J'ai toujours souhaité dans l'intérêt des éleveurs, sur le long terme, que la gestion du sanitaire reste indépendante et neutre. Ceci n'empêche pas, bien au contraire, de travailler en étroite collaboration avec les OPA, le syndicalisme, le monde économique et le monde politique.

Depuis plusieurs années nous avons volontairement fait exception pour les jeunes ou futurs éleveurs, et mis en place un système d'accompagnement afin de les sensibiliser au sanitaire. Nous constatons que la majorité des installations est trop régulièrement suivie par un problème sanitaire plus ou moins grave, souvent par manque de prévention ou d'informations.

Nous estimons que les jeunes sont l'avenir et la force de notre agriculture de demain, pour ces différentes raisons nous faisons le choix collectivement de soutenir et d'accompagner les jeunes ou futurs éleveurs par un système d'aides mutualisées dont vous trouverez le détail ci-dessous.

David DUPERRAY,
Président du GDS de la Loire

Les mesures en faveur des jeunes installés

Deux journées jeunes installés sont mises en place chaque année, elles permettent aux jeunes de connaître le GDS de la Loire ainsi que les différentes actions qui sont mises en place par le GDS pour chaque élevage; suite à cette journée les jeunes qui ont participé peuvent bénéficier d'aides supplémentaires par rapport aux autres éleveurs, si tu n'es pas encore inscrit, n'hésites pas à nous contacter :

- 400€ d'aides sur des analyses faites à Terana Loire (BVD, IBR, analyses eau...parage, rainurage et diagnostic ambiance bâtiment (fait par farago Rhône)).
- pour les éleveurs de petits ruminants, les analyses concernant les statuts sanitaires sont prises en charge à 100%

D'autres aides qui concernent l'ensemble des éleveurs adhérents au GDS 42 sont à découvrir sur notre site internet :

https://www.frgdsaura.fr/GDS_Loire.html

Le **GDS** est une association loi 1901, le GDS de la Loire a été créé en 1954 avec pour objectif de départ d'aider à la mise en place de la prophylaxie tuberculose. Aujourd'hui, en plus de l'accompagnement des éleveurs confrontés à des MRC (Maladies Réputées Contagieuses), le GDS a développé beaucoup d'outils de prévention et de lutte contre les maladies non-réglées mais qui ont un impact important dans les élevages. Nos adhérents sont les éleveurs de Bovins, Ovins, Caprins, Porcs, Chevaux et Abeilles.

Des sections locales sont réparties sur le département. Chacune a son responsable local qui est avant tout un relais de terrain précieux pour le GDS, notamment dans le cadre d'enquêtes épidémiologique. Il joue aussi un rôle important dans l'information des éleveurs de son secteur. Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres élus lors de l'Assemblée Générale annuelle et de membres de droits. Les membres du CA votent, approuvent ou refusent toutes les décisions et actions nouvelles au cours des conseils d'administration. Le Bureau est élu par le CA. Il se réunit tous les mois pour décortiquer en profondeur les sujets sanitaires et faire des propositions au CA. Le personnel est chargé de mettre en œuvre les décisions du Bureau et du CA. L'équipe compte 12 salariés : 1 directeur, 6 assistantes administratives, 5 techniciennes.

- **GDS de la Loire**
- **43 avenue Albert Raimond - BP 20057 - 42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ**
- **Tél : 04 77 92 12 38 – Fax : 04 77 92 12 14**
- **contact.gds42@reseaugds.com**

Les mesures en faveur des jeunes installés

Les adhérents au syndicat de Jeunes Agriculteurs de la Loire bénéficient d'un tarif d'abonnement préférentiel au journal.

Le mot du gérant

Paysans de la Loire est le journal des OPA et notamment du syndicalisme. Les pages de notre journal sont bien sûr ouvertes au syndicalisme jeune. Dans le département de la Loire, le nombre d'installations reste important grâce aux efforts du monde agricole et nous devons soutenir cette dynamique.

Paysans de la Loire répond présent tout au long de l'année aux diverses sollicitations des JA, notamment pour le soutien d'événements (communication, appui logistique...).

Les adhérents JA bénéficient d'un tarif d'abonnement préférentiel au journal.

Bernard DENIS,
gérant de Paysans de la Loire

Paysans de la Loire est le journal hebdomadaire des agriculteurs depuis 1949.

Créé par les organisations professionnelles agricoles de la Loire qui souhaitaient informer régulièrement sur leur activité au service des agriculteurs, Paysans de la Loire a su rester au fil des ans un lien fort entre les OPA et les exploitants. De par son antériorité et la qualité de son contenu, Paysans de la Loire est devenu une référence vis-à-vis des ruraux et de l'administration.

Aujourd'hui Paysans de la Loire, **c'est une équipe de 10 personnes qui s'efforce** chaque semaine d'apporter des informations utiles au quotidien pour la gestion des exploitations quelle que soit la production, et de garder un lien avec la ruralité avec des pages d'informations locales.

Également présent sur le web (site internet, Facebook), Paysans de la Loire se doit d'adopter les nouvelles technologies pour répondre aux nouveaux modes de communication tout en réfléchissant à un modèle économique pérenne.

- **Paysans de la Loire**
- **43 avenue Albert Raimond 42270 St Priest en Jarez**
- **04 77 92 80 30**

- **paysansdelaloire@paysansdelaloire.fr**
- **www.paysansdelaloire.fr**

- **Lucie Grolleau-Frécon, directrice déléguée et rédactrice en chef, 04 77 92 80 31,**
- **l.grolleau@paysansdelaloire.fr**

Les partenaires bancaires

Le mot du Directeur

Acteur incontournable du monde agricole, la Banque Populaire a développé depuis plus de 30 ans une relation de proximité et de solidarité avec les agriculteurs. De par leur formation ou leurs expériences professionnelles passées, les conseillers Agriculture et Viticulture de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes connaissent parfaitement les enjeux du secteur et sont à même de répondre justement aux besoins de nos clients dans tous les moments clés de leur exploitation et notamment lors de l'installation. La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne chaque année l'installation de nombreux Jeunes Agriculteurs. Quel que soit votre projet, nos experts sont à votre disposition pour vous accompagner.

**Bruno BOVE, directeur commercial
régional agriculture-viticulture**

- **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**
- **M. Stéphane Planat**
- **06 07 80 90 26**
- **stephane.planat@bpaura.fr**

VOTRE PROJET D'INSTALLATION

Financer votre activité : Nos experts sont à votre service pour vous aider à bâtir et lancer votre projet dans votre domaine d'activité spécialisé.

- Financement moyen terme, matériel, bâtiment... : Taux à conditions préférentielles, frais de dossier offerts, modularité du prêt et différé possible jusqu'à 36 mois.⁽¹⁾
- Financement court terme : Avance des cycles d'exploitation à conditions préférentielles de financement.

Installez-vous en toute sérénité !

- PPP : Nous participons à la prise en charge financière de votre plan d'exploitation.⁽¹⁾
- DJA : Bénéficiez d'une avance gratuite de votre Dotation Jeune Agriculteur.⁽¹⁾

Aide à la mise en place de votre compte professionnel : Afin d'installer votre activité dans les meilleures conditions, profitez d'une offre exclusive : Convention Rythméo et forfait de fonctionnement offerts la première année !⁽¹⁾

Protégez votre projet des aléas personnels et professionnels avec :

- Un contrat de prévoyance dédié - Votre première cotisation est offerte !⁽²⁾
- Une épargne de précaution

À PARTIR DE LA 2^{ÈME} ANNÉE - GÉRER ET DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Fonctionnement de votre compte professionnel : Convention Rythméo et forfait de fonctionnement à prix réduit dès la deuxième année.⁽¹⁾

Se former pour rester performant⁽¹⁾⁽³⁾ :

Prise en charge de vos formations (Gestion, technique, management d'équipe...) ou Prise en charge du service de remplacement

(1) Détails de l'offre et conditions disponibles en agence.

(2) Dans la limite de 100€. Offre valable dans la première année d'installation de votre exploitation. Voir conditions en agence.

(3) Prise en charge à hauteur de 150€, sur les formations ou sur les services de remplacement.

L'AGRICULTURE CHEZ BPAURA : + JEUNE, + GRANDE, + INNOVANTE

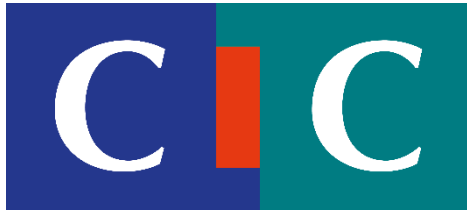

10 AGENCES
Agriculture-Viticulture sur
le territoire


63 EXPERTS
au quotidien sur le terrain


3 700 PROJETS
financés en 2019


7 300
EXPLOITATIONS
CLIENTES

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015. Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071



Les mesures en faveur des jeunes installés

Des réponses concrètes pour accompagner les Jeunes Agriculteurs dans le développement de leur activité

Pour vous aider à développer sereinement votre activité, nous savons combien il est important d'être bien entouré. Le CIC s'attache à mettre son expertise et son savoir-faire à votre service afin de bien vous accompagner dans l'évolution de vos projets. Profitez tout au long du développement de votre activité des conseils sur-mesure de nos experts dans des domaines variés tels que l'accompagnement à l'export, les solutions monétiques et e-commerces. Chaque jour, le CIC et ses agences implantées au cœur des territoires, affirment leur engagement aux côtés des Jeunes Agriculteurs.

DES SOLUTIONS POUR VOS BESOINS QUOTIDIENS*	
Contrat Pro Global Agri	6 mois offerts ⁽¹⁾
Terminal de Paiement Electronique	Abonnement gratuit pendant 1 an ⁽²⁾
POUR FINANCER VOTRE ACTIVITÉ*	
Avance Dotation Jeunes Agriculteurs	Conditions de taux privilégiées + frais de dossier offerts ⁽³⁾
Prêt Installation	150€ offerts sur les frais de dossier ⁽³⁾
Prêt Court Terme TVA	Frais de dossier offerts les 2 premières années ⁽³⁾
Assurance Emprunteur	Tarif spécial Jeunes Agriculteurs ⁽⁴⁾
DES ASSURANCES POUR SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ ET VOTRE SANTÉ*	
Prévoyance Protection Entreprise	1 mois offert
Prévoyance individuelle	1 mois offert + une réduction de 25% la 1 ^{ère} année
Assurance tracteurs et engins agricoles CIC	1 mois offert + une réduction de 15% les 3 premières années ⁽⁵⁾
Assurance Santé CIC	1 mois offert
BÉNÉFICIER D'UNE SOLUTION TÉLÉPHONIE ADAPTÉE*	
Forfait CIC Mobile	2 mois offerts ⁽⁶⁾

*L'ensemble des offres et services proposés dans ce document est soumis à conditions dont le détail pourra vous être précisé par votre agence CIC. Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre agence. (1) Après les 6 premiers mois, à partir de 13,10 € HT/mois – tarif en vigueur au 01.11.2020 (2) Après la première année, à partir de 19 € HT/mois – tarif en vigueur au 01.11.2020 (3) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier (4) sous réserve d'acceptation (5) Si souscription au cours de la 1^{ère} année de votre installation (6) OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions dans cette agence. Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours. *Réduction applicable sur 2 mensualités consécutives à compter de la 2^{ème} facture. Hors consommation hors et au-delà du forfait. Détails des forfaits auprès de votre conseiller. Documents et photo non contractuels.

● Votre contact dédié

- Patricia PANGAUD
- Animatrice Marché Agriculture
- 06 24 60 19 67
- patricia.pangaud@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque - Société Anonyme au capital de 260 840 262 € - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698. Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Immatriculation en qualité d'intermédiaire en opérations d'assurances consultables sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances, et distribués sous la marque CIC Assurances. CIC Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le CIC. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 euros - RCS Paris 421 713 892 - 12 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02.



**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

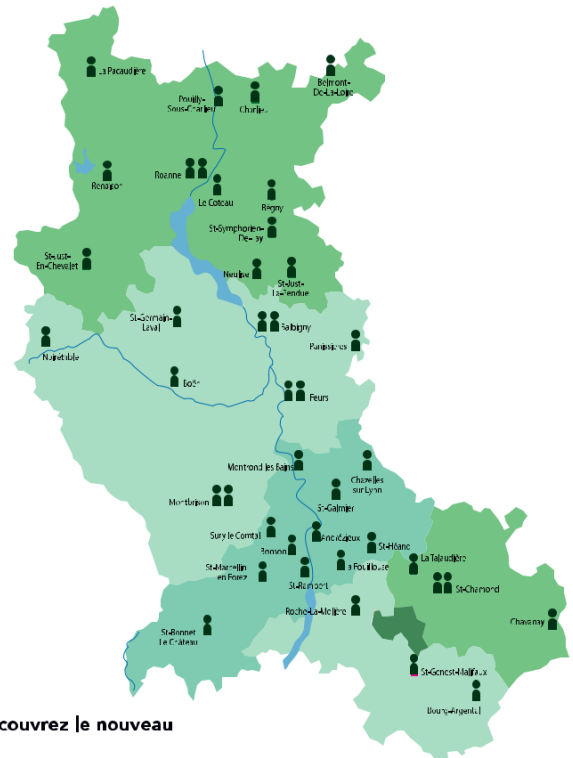
LOIRE HAUTE-LOIRE

Chaque jour, des valeurs fortes nous animent pour accompagner l'agriculture de notre territoire. Parce que nous savons que gérer une exploitation agricole est un engagement personnel de taille, nous souhaitons vous offrir une relation sur mesure.

Dans la Loire, 25 conseillers agricoles experts sont à votre écoute !

Des acteurs qui vous connaissent et qui connaissent votre territoire.

**1 Equipe dédiée à l'agriculture située au
94 RUE BERGSON 42007 SAINT-ETIENNE**



Découvrez le nouveau



Pleinchamp ⁽⁴⁾

Le métier se développe

Pleinchamp aussi !

- **Et pour être à vos côtés, même à distance, contactez-nous :**
- Par téléphone au 04 77 61 46 14 ⁽¹⁾
- Par mail service.agriculture@ca-loirehauteloire.fr
- Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire/agriculteur.html

- Ou sur nos applications



⁽¹⁾ Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 19 h et le samedi : 8 h 30 à 15 h 30. Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe en France métropolitaine. Hors surcoût éventuel, selon opérateur.

⁽²⁾ Téléchargement et accès gratuits des applications Ma Carte et Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole, d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec un accès Internet. Dans la limite des plafonds applicables à votre carte de paiement tels que précisés dans votre contrat.

⁽³⁾ Application proposée par PACIFICA. Les contrats d'assurance cités sont assurés par PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole S.A., entreprise régie par le Code des assurances et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). S.A. au capital de 332.609.760€ entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

⁽⁴⁾ Pleinchamp, SAS au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE-LOIRE. Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège Social : 94 rue Bergson B.P. 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 R.C.S. Saint-Etienne. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurances sous le n° 07 023 097.

Les mesures en faveur des jeunes installés

FINANCER MON INSTALLATION



Le choix du type de financement de votre exploitation est important. Choisissez les solutions qui vous permettront de bien débuter votre activité.

- Un prêt moyen terme modulable : pour faire face aux aléas.
- Un Court terme avance dotation jeune agriculteur (DJA) sans frais de dossier et à taux préférentiel.
- Des solutions de financement en crédit bail.⁽⁵⁾



Avec nos prêts modulables, votre crédit s'adapte à votre situation.

M'ASSURER. ME PROTEGER

Votre activité comporte des risques : perte d'une récolte à cause de la météo, perte de votre cheptel, blessure d'un de vos salariés ou de vous-même, etc. Il convient de choisir avec soin une protection adaptée.

- Assurer votre exploitation et vos biens matériels ;
- Surveiller/sécuriser son exploitation ;
- Assurer ses revenus face aux aléas climatiques ;
- Se protéger soi et ses proches ;
- Assurer un capital pour les coups durs et l'avenir ;
- Assurer ses revenus d'activité.



Des solutions de protection sur mesure, tout en bénéficiant d'avantages financiers spécifiques



FACILITER MES VENTES

Répondez aux attentes de vos clients et augmentez vos ventes en acceptant la carte bancaire.

Nous vous proposons une gamme de solutions d'encaissement adaptées à chacune de vos situations : sur l'exploitation, en déplacement sur les marchés ou en vente à distance, toute l'année ou seulement quelques mois.



Renseignez-vous auprès de votre agence pour découvrir les **tarifs** avantageux sur notre gamme de solutions de paiement sécurisées.



⁽⁵⁾ Offre conçue sous la marque Crédit Agricole Leasing par Lixxbail, Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 69 277 663,23 € - Siège social : 12, place des Etats-Unis - CS 30002 92548 Montrouge Cedex - France - 682 039 078 RCS Nanterre - Siret 682 039 078 00832 - TVA intracommunautaire FR 22 682 039 078.

⁽⁶⁾ Les contrats d'assurance sont assurés par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760 € - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865.

Le crédit mutuel et l'agriculture

Porté par un important réseau de Caisses en milieu rural, le Crédit Mutuel est un partenaire historique de l'agriculture. Fidèle à ses valeurs mutualistes, le Crédit Mutuel place ses clients au cœur de ses préoccupations et de ses actions. C'est aujourd'hui l'une des banques les plus solides en France.

Les mesures en faveur des jeunes installés

<p>01 Un accompagnement personnalisé Avec l'un de nos conseillers spécialisés en agriculture, grâce à l'appui de nos Caisses locales implantées sur toute la France.</p>	<p>06 La protection de vos récoltes Avec une couverture assurantielle en cas d'aléas climatiques et un accès au marché à terme, limitant ainsi la perte de vos revenus.</p>
<p>02 Le financement de votre projet Avec nos crédits "moyen terme" et "court terme" adaptés à votre situation, à conditions préférentielles.</p>	<p>07 Des services digitaux et monétique performants Avec notre service de banque en ligne et nos terminaux de paiements physiques ou digitaux, facilitant vos ventes en circuits courts ou sur le web.</p>
<p>03 La souplesse du projet Avec nos prêts modulables en cas de besoin.</p>	<p>08 L'accès aux informations et aux cotations Avec notre site www.agri-mutuel.com, votre information agricole au quotidien.</p>
<p>04 La valorisation de vos avoirs Avec notre gamme complète d'épargne, permettant de rémunérer la trésorerie ou de préparer sereinement votre avenir personnel et celui de votre famille.</p>	<p>09 Un accompagnement du cédant Avec nos experts en gestion de patrimoine, facilitant le lien cédant-nouvel installé.</p>
<p>05 La protection de votre famille Avec des indemnités journalières et des capitaux versés en cas d'accident de travail ou de la vie privée.</p>	<p>10 Et des coups de pouce tarifaires sur nos produits et services Avec l'appui de votre conseiller.</p>

Un projet de vie

Devenir agriculteur, c'est un projet de vie. Il s'agit de mettre toutes les chances de son côté pour réussir. Le Crédit Mutuel vous accompagne lors de votre parcours à l'installation puis tout au long de votre activité professionnelle. Des spécialistes de l'agriculture sont disponibles pour vous écouter et vous conseiller, quels que soient votre projet d'installation et son avancement.

LOIRE NORD**CHARLIEU**

Sandrine BILLAUT

Tel : **04 77 18 20 30**

Renaud HERIAU

Tel : **04 77 18 20 30****RIORGES**

Marlène BOTTON

Tel : **04 77 44 24 12****SAINT VICTOR SUR RHINS**

Charlotte DESSEIGNET

Tel : **04 74 10 21 30**

Benoît DURIEUX

Tel : **04 74 10 21 30****SAINT JUST EN CHEVALET
NOIRETABLE**

Maryline GIBERT

Tel : **04 77 23 75 30****NOIRETABLE**

Eric DURAY

Tel : **04 77 23 76 00****LOIRE SUD****MONTBRISON**

Emilie LANIEL

Tel : **04 77 44 24 13**

Annabel TURNEL

Tel : **04 77 44 24 13****SAINT GALMIER**

Nathalie BOURGIER

Tel : **04 77 02 35 45****FEURS / BOEN SUR LIGNON**

Chloé GOMES

Tel : **04 77 26 68 40**

Sébastien REYMONDIER

Tel : **04 77 26 68 40**

Daniel ROCHE

Tel : **04 77 23 75 40****RIVE DE GIER / LA TALAUDIÈRE**

Sabine VIEUGEOT

Tel : **04 77 49 52 30** (Rive de Gier)
Tel : **04 77 49 52 25** (La Talaudière)**FIRMINY / ST BONNET LE CHATEAU**

Jean François PAYS

Tel : **04 77 49 52 29**

Les partenaires santé/ assurance



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président de la Fédération Groupama de la Loire

Assureur du monde agricole depuis plus d'un siècle, Groupama a un devoir de continuité et de solidarité auprès des générations.

À un moment où le renouvellement des agriculteurs est plus que jamais d'actualité, l'assureur mutualiste se doit de vous apporter le conseil et la technicité au moment de l'installation et de la transmission de l'outil de travail. La société porte un regard nouveau sur l'agriculture. Au moment de l'installation, les projets et les moyens de l'accompagner sont multiples (nouvelles technologies, circuits courts, obligations réglementaires.....). Et dans la Loire la dynamique d'installation est bien présente. C'est pourquoi, il nous est important d'être plus prêt de votre projet de manière à ce que l'assurance soit la mieux adaptée à votre challenge professionnel mais aussi à votre parcours personnel.

Nous sommes là pour vous aider à construire votre vie en confiance.

- **110% de réduction sur vos cotisations (échelonnées sur 5 ans)**
- **7 jours de remplacement offerts**
- **200 € offerts à l'ouverture d'un contrat Retraite**
- **100 € en bon d'achat prévention**
- **Un diagnostic gratuit de prévention de votre installation**

Groupama, 1^{er} assureur agricole

Près de 3000 jeunes en cours d'aide à l'installation sur toute la région Groupama Rhône-Alpes Auvergne en 2019. Une équipe de collaborateurs spécialistes de l'agriculture avec 130 chargés de clientèle, des conseillers clientèle à distance basés sur notre territoire pour une réponse rapide des demandes les plus simples, et des conseillers à distance dédiés à la gestion des sinistres. 5040 élus, tous bénévoles, interlocuteurs de proximité.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo Istock.

- **ST ETIENNE - Edouard Dubesset 06 74 22 58 13 - edubesset@groupama-ra.fr**
- **FEURS - Nelly Odin 06 48 95 60 25 - nodin@groupama-ra.fr**
- **VALLÉE DU GIER / PILAT - Rémi Gaulin 06 48 33 82 62 - rgaulin@groupama-ra.fr**
- **ROANNAIS - Patrick Peillon 06 48 95 60 33 - ppeillon@groupama-ra.fr**
- **MONTBRISON / MONTS DU FOREZ - Bruno Bonnet 06 48 95 60 31 - bruno.bonnet@groupama-ra.fr**





santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

La MSA accompagne les nouveaux exploitants qui représentent un atout majeur pour la pérennité de l'agriculture.

En tant que Responsables de la MSA, nous avons la volonté de soutenir et d'accompagner nos jeunes adhérents dans leur parcours professionnel et personnel. Nous savons que les jeunes ruraux ont une entrée souvent plus précoce dans la vie active et nous essayons d'être le plus attentifs possible aux sujets qui les préoccupent : parcours de formation, parcours d'installation, accès aux droits sociaux, aide aux jeunes parents... Nous nous investissons à leurs côtés en étant présents au moment où ils opèrent des choix déterminants pour leur avenir. Les services de la MSA, les élus sont à leur écoute et il ne faut pas hésiter à les solliciter en cas de besoin !

Henry JOUVE, Président de la MSA Ardèche Drôme Loire

Dès votre installation, la MSA prend soin de votre santé et votre sécurité au travail.

Le service Santé et Sécurité au travail de votre MSA accompagne tout(e) nouvel(le) installé(e). Il vous propose notamment :

- un diagnostic de votre exploitation, le plus en amont possible de vos projets d'investissement (aménagement et conception de vos lieux de travail)
- une visite médicale professionnelle gratuite.

Jeunes Installés : au plus près de vous

La MSA propose aux futurs chefs d'exploitation âgés de moins de 41 ans (ou plus 41 ans avec enfant à charge) un rendez-vous pour procéder à sa démarche d'affiliation. Cette rencontre, adaptée en fonction de chaque situation, est axée sur les cotisations (attestation affiliation, charges à payer...) avec également la présentation du site Internet et la remise du code d'accès pour utilisation des différents services en ligne. Un RDV prestation est également associé afin de vérifier la plénitude des droits auxquels le jeune installé pourrait prétendre (famille, santé, prestations extra-légales...).



Vos contacts pour mieux communiquer avec la MSA

Mon espace privé : un lien privilégié disponible à tout moment

En créant Mon espace privé sur le site Internet ardechedromeloire.msa.fr vous profitez des nombreux services en ligne que la MSA met à disposition pour faciliter les démarches professionnelles des chefs d'exploitation et d'entreprise agricoles* (demander des attestations, effectuer des déclarations...). A votre disposition également un espace privé Particulier pour vos démarches personnelles (santé, famille, logement...) et un espace Entreprise pour vos déclarations en lien avec l'emploi de salariés.

*Si vous confiez votre comptabilité à un cabinet comptable ou à un centre de gestion, en lui donnant procuration, lui aussi peut profiter de tous ces services.

Dans l'espace « Exploitant » du site, à la rubrique « Nous contacter », vous trouverez toutes les modalités pratiques pour nous écrire, nous téléphoner ou nous rencontrer. Dans Mon espace privé, vous pouvez aussi nous joindre

INFO PLUS

Savez-vous que dans le cadre de la création d'une exploitation ou entreprise agricoles, vous pouvez bénéficier d'une exonération de certaines cotisations sociales ou d'une aide à la création et à la reprise d'une entreprise (ACRE) ? Cette exonération est cumulable avec l'exonération « Jeune Agriculteur » et les dispositifs de dégressivité de vos cotisations d'allocations familiales et d'assurance maladie-maternité si

La MSA, votre interlocuteur unique pour une protection sociale complète

Cette spécificité de la MSA facilite votre quotidien et simplifie vos démarches. Dès votre affiliation au régime agricole, la MSA gère de façon globale votre santé, vos prestations familiales, votre retraite et le recouvrement de vos cotisations. Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels. En complément de cette couverture légale et conventionnelle (gestion de la complémentaire), la MSA mène des actions sociales dont vous pouvez être bénéficiaires.

jeunes exploitants de moins de 35 ans : rejoignez-nous sur Facebook !
MSA Ardèche Drôme Loire - Exploitants moins de 35 ans



Entre nous, c'est humain

Mutualia s'engage pour votre santé

Créée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), Mutualia porte depuis ses origines des valeurs fortes de proximité, de solidarité et a toujours fait de l'humain la priorité de son action. Mutualia partage des valeurs communes au syndicat des Jeunes Agriculteurs de la Haute-Loire et contribue par ses actions à l'animation des territoires. Mutualia apporte des solutions personnalisées, en fonction du profil et des besoins de chacun en termes de complémentaire santé et prévoyance.



15 Rue Marguerite Fournier
42600 MONTBRISON



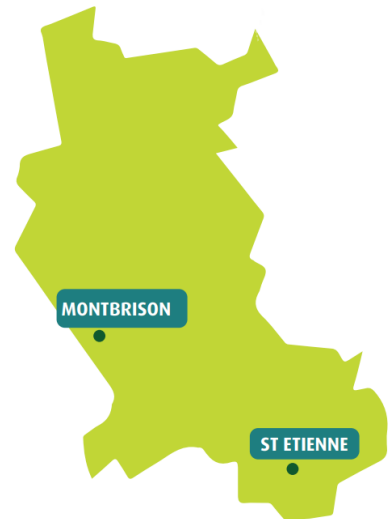
1 - 3 Cours Victor Hugo
42000 SAINT ETIENNE

Les mesures en faveur des jeunes installés

La meilleure offre est celle que nous construisons ensemble. Mutualia vous propose une offre négociée pour vous, Jeunes Agriculteurs de la Loire.

Votre contrat comprend :

- Plusieurs niveaux de garantie selon vos besoins,
- Des options pour renforcer vos remboursements en optique et en dentaire
- Un service d'assistance pour anticiper les moments difficiles de la vie



- **CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 64 63 63**
- **OU REJOIGNEZ NOUS SUR WWW.MUTUALIA.FR**

Les partenaires

Ressources Humaines



Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

En tant qu'ex JA, je sais qu'il n'est pas toujours simple d'allier le métier d'agriculteur et la gestion d'un salarié.

Personnellement, je me suis retrouvé seul à gérer mon exploitation après le départ en retraite de mes parents. La charge de travail étant trop importante, j'ai dû recruter un salarié. Je n'avais ni le temps, ni toutes les connaissances nécessaires pour la gestion des ressources humaines, alors j'ai décidé de faire appel à Agri Emploi 42.

Finalement, mon salarié a été mis à disposition sur mon exploitation pour m'assister au quotidien et toutes les tâches administratives étaient gérées par Agri Emploi 42. J'ai trouvé ce système simple, sécurisant et peu coûteux au vu des missions dont je suis déchargé. Aujourd'hui j'utilise les services de deux salariés sur mon exploitation et je suis devenu président d'Agri Emploi 42 parce que j'en suis entièrement satisfait.

J'espère qu'Agri Emploi 42 pourra aider les JA dans leur quotidien tout comme elle m'a accompagné.

N'hésitez pas à prendre contact avec Audrey RIOCREUX si vous avez besoin de renseignements ou d'un devis.

Richard TISSEUR,
Président d'Agri Emploi 42

- **AGRI EMPLOI 42**
- **Audrey Riocreux, juriste en droit social**
- 04 77 92 24 67 / 07 76 54 11 54
- juriste.emploi@fdsea42.fr
- <https://juristeemploi.wixsite.com/website>

La cotisation annuelle réduite à un euro symbolique pendant cinq ans

Agri Emploi 42 prend en charge les tâches suivantes :

- Evaluation et chiffrage de vos besoins sur devis
- Recrutement
- Rédaction du contrat de travail
- Bulletins de salaire
- Déclarations sociales
- Gestion du planning/des absences
- Accompagnement au management

Vous êtes Jeune Agriculteur et venez de vous installer, vous avez besoin de vous dégager du temps, de développer votre activité et cherchez à embaucher un salarié, pour une durée déterminée ou indéterminée, uniquement sur votre exploitation ou en vue de partager son temps de travail avec d'autres agriculteurs afin d'optimiser les coûts. Agri Emploi 42, groupement d'employeurs agricoles dont l'objectif est la mise à disposition de salariés chez des exploitants agricoles ayant un besoin de main d'œuvre, est la solution clé en main.

Profitez de la force de travail tout en étant déchargé des tâches administratives et du statut d'employeur, souvent prenant et stressant.

La démarche est la suivante :

- Vous adhérez au groupement d'employeurs en signant un contrat d'engagement après étude du devis personnalisé
- Le salarié travaille sur votre exploitation mais l'employeur reste Agri Emploi 42
- Acquittez-vous d'une facture mensuelle correspondante au coût de la mise à disposition

Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot de la Présidente

Nous souhaitons encourager les jeunes installés à prendre le Service de Remplacement pour lâcher prise avec le travail.

Le premier remplacement est plus facile s'il est choisi que s'il est subi à cause de l'accident ou de la maladie.

Faire confiance à un Agent de Remplacement, apprendre à déléguer fait aussi partie de la responsabilité du chef d'entreprise.

Véronique MURAT,
Présidente pour le Bureau du SR

- Droit d'entrée de 100€ offert l'année de l'installation ou l'année civile qui suit l'installation – le JA ne paiera que 12€ d'adhésion au lieu de 100€ + 12€ la première année – sans interruption d'adhésion, les années suivantes sont également à 12€
- Un bon cadeau de 100€ sera également remis à utiliser dans les 2 ans suivant la première adhésion



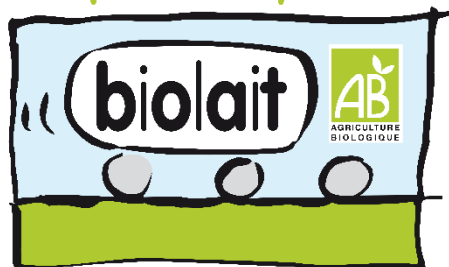
- **Service de Remplacement Loire**
- **ZI du Forum Rue du Colisée 42110 Feurs**
- **04 77 28 21 21**
- **loire@servicederemplacement.fr**

Les Services de Remplacement Loire Nord et Loire Sud sont des groupements d'employeurs à vocation de remplacement gérés par les Agriculteurs pour les Agriculteurs.

Nous employons des Agent(e)s de Remplacement, pour remplacer nos adhérent(e)s qui souhaitent ou qui sont contraints de s'absenter de leur exploitation agricole.

Les partenaires commerciaux

la bio partout et pour tous !



www.biolait.eu

Biolait, engagé depuis 25 ans pour le développement de la filière laitière biologique, collecte le lait bio dans plus de 1300 fermes partout en France et le vend à plus de 100 clients qui le transforment ou le mettent en bouteille.

Biolait vous aide à vous lancer ! Depuis de nombreuses années, Biolait soutient l'installation et favorise la transmission et la relation cédants-futurs installés. Biolait accompagne les éleveurs et propose des aides financières et techniques.

Les mesures en faveur des jeunes installés

- 1 AIDE À L'INSTALLATION** 6000€ par installé(e)
- 2 AIDE AU REPORT DE PRODUCTION** 12 000€ maximum par exploitation
- 3 AIDE À LA CRÉATION** de son activité de lait biologique 6 000 €
- 4 AIDE À LA CONVERSION** 40€/1000L
- 5 AIDE À LA FORMATION** 10 demi-journées indemnisées à hauteur de 50€ par demi-journée par ferme

POURQUOI REJOINDRE BIOLAÏT ?

Rejoindre...



... un Groupement de producteurs impliqués et solidaires

Voter...



... les décisions stratégiques et politiques

Recevoir...



... un prix stable et identique aux autres fermes, des aides financières et techniques

Respecter...



... l'environnement, les Hommes, les animaux

• BIOLAÏT DANS LA LOIRE

• Christian Ville, administrateur : 06 07 14 87 86 - christian.ville@biolait.net

• Cécile Moreau, responsable adhésions : 02 50 81 54 16 - cecile.moreau@biolait.net

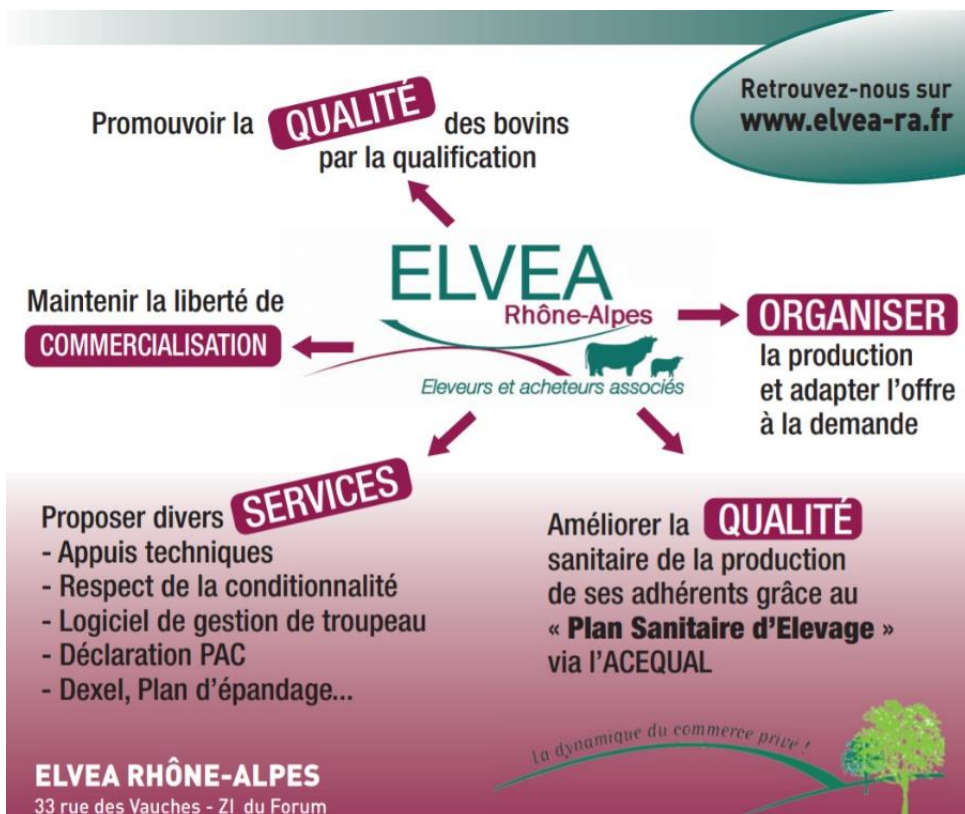
Les mesures en faveur des jeunes installés

Les JA bénéficient pendant 3 ans de 30% sur la cotisation annuelle, le logiciel de gestion de troupeau ORIBASE ainsi que sur le plan d'épandage.

Le mot du Président

Nous devons tous ensemble relever le défi du renouvellement des générations en agriculture. Les jeunes installés ont des niveaux de formation de plus en plus élevés ce qui leur permettra de s'adapter aux différents changements qu'ils auront à affronter tout au long de leur carrière. ELVEA Rhône Alpes leur propose des services qui les aideront pour se mettre en conformité, mais aussi pour prendre les bonnes décisions de gestion de leur exploitation. Nous pensons que les JA doivent être maîtres de la valorisation de leur production au travers de filières organisées et de leur commercialisation. Enfin nous comptons sur vous pour communiquer positivement sur le métier d'éleveur et nous serons à vos côtés pour faire aboutir vos projets.

Frederic DUCHENE, Président ELVEA Rhône-Alpes



ELVEA Rhône-Alpes organisation de producteurs non commerciale a été fondée pour organiser collectivement la filière viande bovine et défendre la liberté de commercialisation. Elle offre à ses adhérents l'accès à :

- différentes filières pour la valorisation de leur production
- des conseils, des services techniques et économiques
- l'information et à l'actualité agricole ainsi qu'aux cours et cotations hebdomadaires
- les interlocuteurs compétents et disponibles

• ELVEA Rhône-Alpes

- 33 Rue des Vauches 42110 FEURS/ 04 77 26 06 41/ contact@elvea-ra.fr



Les mesures en faveur des jeunes installés

Le mot du Président

Le renouvellement des générations est un enjeu primordial dans la vie d'une coopérative. Chez Sicarev coop nous accompagnons les jeunes agriculteurs en les informant sur ce que veulent les clients, mais également sur de l'appui technique et économique.

De plus nous proposons des contrats de production qui sécurisent le revenu des associés coopérateurs qui s'engagent à produire pour des cahiers des charges précis ; selon la disponibilité en fourrage, en bâtiments et en main-d'œuvre, différentes solutions sont envisagées.

Vu la pyramide des âges des éleveurs, cet accompagnement est un investissement nécessaire pour la coopérative et un projet sécurisant pour le producteur.

Thierry FRECON,
Président de Sicarev Coop Section Actis

- Accompagner efficacement l'installation des jeunes dans le cadre de l'appui technique
- Responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement de la coopérative
- Orienter les jeunes dans leur choix de production grâce à la planification d'élevage

SICAREV COOP est une toute jeune coopérative née le 01/07/2019 de la fusion de 6 groupements de producteurs dont ACTIS.

Aujourd'hui SICAREV COOP est organisée en 11 sections territoriales implantées sur les régions Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comte, Hauts de France, Grand est et Val de Loire.

ACTIS est l'une des 11 sections de SICAREV COOP et est présente sur tout le département de la Loire.

L'équipe d'ACTIS est composée de 8 technicos commerciaux bovins et de 3 technicos commerciaux ovins présents sur tout le département.

La gouvernance est assurée par un conseil d'administration composé de 15 éleveurs répartis sur l'ensemble du département.

LES SERVICES PROPOSÉS AUX ADHÉRENTS PAR ACTIS

La commercialisation des bovins/ovins est la principale mission de la coop. Aujourd'hui par sa structuration avec le groupe SICAREV, ACTIS est organisée pour valoriser tous les types de bovins dans toutes les races (vaches de réformes allaitantes, vaches de réformes laitières, génisse de boucherie, jeunes bovins, vaches et génisses maigres, veaux de 14 à 45 jours, reproducteurs...). Et Actis est aussi organisé pour commercialiser tous les types d'ovins (agneaux, agnelets, brebis, maigres, reproducteurs...).

L'organisation de la production, avec l'adhésion aux filières qualités bovines et ovines (Label Charolais, Label Limousin, Bio, AOP Bœuf de Charolles, Filière Qualité Carrefour, C'est qui le Patron ...), avec la planification des sorties d'animaux et avec plusieurs contrats de productions.

Le suivi technique des adhérents avec de la prévention en santé animale, l'accompagnement pour la conception et l'aménagement de bâtiments, le conseil en alimentation, l'appui technique sur les coûts de production et l'approvisionnement en agrofournitures.

- **SICAREV COOP, Section ACTIS - 197 Route de Charlieu 42300 ROANNE**
- **04 77 70 29 75 - actis@sicarev.com**

Les partenaires fournisseurs



AGRI SUD EST Centre

Les mesures en faveur des jeunes installés

REMISE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES



Une remise de fin de contrat sera effectuée sur l'ensemble du chiffre d'affaires réalisé en 1^{re} et 2^e année.

CONSEILS ET SUIVIS TECHNIQUES



Notre équipe de 18 techniciens spécialisés en grandes cultures, productions animales et cultures spécialisées, assure le suivi et le conseil des exploitations agricoles afin d'optimiser leur croissance.

CRÉDIT GRATUIT DE 12 MOIS - 3500 € MAXIMUM



Pendant un an, à compter de la date d'ouverture du dossier, un crédit gratuit de 12 mois est accordé pour un encours maximum de 3500 € ce qui équivaut à un report d'échéance des factures de 12 mois à compter de la date de signature du contrat.

AIDE À L'INVESTISSEMENT DE SILO DE STOCKAGE



Cette aide est constituée d'une avance de trésorerie pour l'achat d'un SILO à hauteur de 50%. Le remboursement de cette aide interviendra au bout de deux ans, minorée d'une remise sur le tonnage d'aliments consommés sur la période.

• AGRI SUD EST Centre

- 49 Route de Saint-Etienne 42110 Feurs
- Laurent BODET : 06 22 22 77 70

CONDITIONS

- **S'installer pour la 1^{re} fois, ou être installé depuis moins de 5 ans** (date d'inscription AMEXA faisant foi)
- **Posséder une superficie égale ou supérieure à la S.M.I** (surface minimale d'installation)
- **Avoir une qualification professionnelle**
- **Avoir les conditions nécessaires pour bénéficier de la facturation** (c'est-à-dire être facturable)

Le mot du Président

Soutenir les générations futures

Depuis toujours, le groupe Eurea s'engage pour soutenir l'installation des Jeunes Agriculteurs. Puisqu'ils façonneront le paysage de demain et qu'ils sont à l'origine du renouvellement des générations, les Jeunes Agriculteurs sont notre voie d'avenir.

Ainsi, au sein du groupe Eurea, nous matérialisons notre soutien de différentes manières. Tout d'abord nous proposons un appui financier au travers de nombreux avantages, tels qu'une avance de trésorerie, une aide au financement de silo d'aliments, ou encore une remise en fin d'exercice.

Si l'aspect économique est l'un des points majeurs lors d'une installation, il n'est pas le seul axe de notre implication. Nous nous engageons en effet aux côtés des Jeunes Agriculteurs, tout au long de l'année en apportant notre participation à leurs diverses manifestations : Congrès National des Jeunes Agriculteurs, Concours Charolais, Concours de labour, Terres de JIM, etc...

Nous avons également mis en place un parcours de formation dédié aux Jeunes Agriculteurs : « Atouts Jeunes ». Composé de formations en salle et de visites pédagogiques en France et à l'étranger ce programme a vu le jour en 2017. Ses objectifs : permettre aux jeunes d'acquérir et de renforcer leurs compétences quant à la gestion de leur exploitation et aborder les enjeux de demain. Pour Eurea ce programme est l'opportunité d'impliquer davantage les jeunes agriculteurs au sein de la vie de la coopérative.

A ce titre, notre engagement s'illustre au sein même de nos instances décisionnaires puisque nous intégrons régulièrement, au sein de notre Conseil d'Administration, un membre Jeune Agriculteur.

Résolument tournés vers l'avenir nous nous mobilisons ainsi pour le développement de l'agriculture de demain.

Christophe CHAVOT,
Président d'Eurea



Les mesures en faveur des jeunes installés

AIDE À LA TRÉSORERIE
(optionnelle)

Avance de
8 000€

Sans intérêt, remboursée de la 3^e à la 4^e année, à raison de 1000€/trimestre



PART DE CAPITAL SOCIAL EUREA COOP

240€
de capital social offerts

AIDE AU FINANCEMENT DE SILOS D'ALIMENTS

Aide doublée pouvant atteindre jusqu'à
6€/T
d'aliment composé acheté

REMISE DE FIN D'EXERCICE

Majorée de **1%** pendant 3 années pleines suivant la signature du contrat.
(minimum de CA hors phyto : 7000€)



CONTRAT PRÉMIUM

+3 points
dans le cadre du programme fidélité donnant accès à des remises sous forme d'Avoirs.

SURVALORISATION DES APPORTS DE CÉRÉALES

+4€/T sur le prix moyen
+2€/T sur le prix ferme
+40€/T pour les Lentilles vertes du Puy pour une durée de 3 ans

ACCÈS PRIORITAIRES AUX FILIÈRES VÉGÉTALES À FORTE VALEUR AJOUTÉ

C.R.C[®], Lentilles verte du Puy, Tournesol oisellerie, ...

AIDE SERVICES AVEC REMISES

Conditions préférentielles sur les services et conseils.
Une remise de **150€/an.**

CONDITIONS

Être installé depuis moins de 2 ans ou

Projeter de s'installer (en individuel ou en société) et

Avoir moins de 40 ans

- EUREA
- 49 route de Saint-Etienne 42110 Feurs

